

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

NM-RAID 01



La circulaire d'organisation est réalisée par le service régional à l'intention des élèves souhaitant participer au raid nature. Elle précise l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation du raid et rappelle quelques points essentiels des règlements de l'activité. Elle est téléchargeable en ligne sur www.unss.org.

Auteur : Olivier MORIN
Secrétaire : Anne

Union Nationale du Sport Scolaire de l'académie de Nancy – Metz
Championnat d'académie

RAID NATURE
Collèges et Lycées
Mercredi 3 et Jeudi 4 avril 2019
SAINT DIE DES VOSGES

Madame, Monsieur le Président de l'association sportive,
Chef d'établissement,

Vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette rencontre, et transmettre aux enseignants d'EPS et aux élèves concernés nos plus vives félicitations.

L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter un bon raid académique.

Olivier MORIN
Directeur Adjoint du Service Régional de l'UNSS

INFORMATIONS UTILES

- **Organisateurs**
Serge VIDAL Collège Souhait Saint Dié **06 18 44 45 28**
Matthieu SCHAFFAUSER DSD UNSS Vosges **06 86 63 50 16**
- **Forfaits**
En cas de forfait, vous voudrez bien prévenir dans les meilleurs délais
 - [Les organisateurs](#) **06 18 44 45 28 ou 06 86 63 50 16**
 - [Le service départemental UNSS VOSGES](#) **03 29 22 62 83**
- **Communication des résultats : Dès la fin de la compétition**, merci de transmettre les résultats à **Mégane WOLFF** (Service Communication UNSS) au **03 83 18 87 29** ou à sr-nancy-metz@unss.org (pour une transmission des résultats vers médias et presse, et sur www.unssnancymetz.fr).

INSCRIPTIONS INTRANET – Ouverture au niveau Inter-Académique

Inscriptions en ligne **OBLIGATOIRES** sur le site de l'UNSS Régionale www.unss.org .

Ouverture du serveur : **Vendredi 8 Février 2019**

Fermeture du serveur : **Vendredi 15 Mars 2019 13h00**

Merci d'indiquer votre numéro d'équipe si vous en avez plusieurs.

Suite à votre inscription, vous pouvez imprimer votre feuille d'équipe qui **tiendra lieu de listing de licences**, sauf pour les élèves qui n'ont pas été saisis en ligne (modifications de dernière minute).

Remarques : **Une participation de 50 € par équipe sera demandée pour ce raid (chèque à l'ordre de SR UNSS NANCY METZ).**

Un chèque de caution de 50 € sera également demandé pour assurer la perte éventuelle de doigt ID.

ACCUEIL – FORMALITES ADMINISTRATIVES

Lieu : **Palais Omnisports Joseph Claudel**
Rue du 12^{ème} Régiment d'Artillerie – 88100 SAINT DIE DES VOSGES

Le mercredi, l'épreuve se déroulera sur le site du POJC et ville de Saint Dié.

Le bivouac s'établira au stade d'athlétisme POJC.

Le jeudi, l'épreuve se déroulera en boucle.

Horaires de l'accueil : Les participants sont accueillis sur le site du POJC salle 30/10 le **3 avril 2019 à 11h30**.

Contrôle des licences :

L'accompagnateur se présente à l'organisateur qui est déjà en possession des licences des inscrits (issues d'OPUSS). Il procède aux éventuelles modifications survenues après fermeture de l'inscription en ligne (ex : absence de dernière minute...) et présente les licences des élèves non inscrits en ligne uniquement. L'organisateur procède alors au **contrôle des licences** (licences numériques acceptées).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « Présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa **DATE DE NAISSANCE** ».

Encadrement extérieur :

Tout encadrant autre qu'un enseignant d'EPS devra présenter son document d'agrément signé par le Président d'AS (document disponible p39 dans le règlement fédéral). A défaut, il ne sera pas autorisé à pénétrer sur l'espace de pratique.

Communication :

Retrouvez toutes les infos, photos et résultats des championnats académiques UNSS sur notre NOUVEAU site internet :

www.unssnancymetz.fr

Et sur nos réseaux sociaux :



UNSS Nancy-Metz



@unssnancymtz



@unss_nancymetz

ORGANISATEURS

Responsables de l'organisation : **Serge VIDAL** Collège JJ Souhait SAINT DIE **06 18 44 45 28**
Matthieu SCHAFFAUSER DSD UNSS Vosges **06 86 63 50 16**

CONCEPT – ORGANISATION GENERALE

Esprit du raid :

Le raid est un enchaînement d'activités physiques de pleine nature réalisé en équipe.

Les valeurs d'esprit d'entraide, de goût de l'effort et de respect de la nature composent l'éthique du raid. Les activités support de cette édition seront la course d'orientation, le trail, le VTT orientation, le kayak, biathlon, la descente en rappel.....

Organisation générale :

Le raid nature Collèges et Lycées se déroulera les mercredi 3 et jeudi 4 avril 2019 dans les Vosges.

Les équipes seront accueillies mercredi 3 avril à partir de 11h30 sur le site POJC St Dié

Le raid débutera mercredi à 13h. Il se poursuivra après le repas du mercredi soir par une épreuve nocturne.

Le raid continuera le jeudi et se terminera aux alentours de 16h30.

Les équipes dormiront au stade POJC.

DEROULEMENT DU RAID

Horaires :

- Mercredi :
 - 11h30 mercredi : rendez-vous sur site (POJC).
 - 13h-18h : épreuves sportives.
 - 18-20h : installation du bivouac, douches et repas.
 - 20-21h : épreuve nocturne.
 - 22h30 – 7h30 : village endormi.
- Jeudi :
 - 7h30-9h30 : réveil, petit déjeuner, préparation.
 - 9h30 : début des épreuves.
 - 15h30 : fin des épreuves.
 - 15h30-16h15 : rangement du bivouac
 - 16h15 : résultats et podium.
 - 16h30 : fin de la manifestation

Accueil :

Plusieurs vérifications y seront faites :

- vérification du matériel : VTT, casques, sacs de course des participants (doivent être opérationnels et à portée de main pour gagner du temps)...
- formalités administratives : contrôle des licences UNSS, JO, **savoir nager**, enregistrement du n° portable de l'équipe et de l'enseignant accompagnateur et dépose des VTT.
- Dépose des chèques de participation et de caution.

Lieux de pratique :

- Le mercredi, l'épreuve se déroulera sur la commune de Saint Dié.
- Le bivouac s'établira au stade.
- Le jeudi, l'épreuve se déroulera en boucle sur le territoire des communes de St Dié, Nayemont les Fosses, Pair et Grandrupt, Remomeix, Entre-deux-eaux, Sainte Marguerite et Coinches.

Hébergement / Restauration :

- L'hébergement se fera au stade POJC.
- Toutes les équipes devront loger sous tente et prévoir leur matériel (tente, tapis de sol, sac de couchage).
- Chaque responsable d'équipe sera logé au même endroit que son équipe dont il assumera l'entière responsabilité (avec sa propre tente).
- Le repas du mercredi midi sera tiré du sac (non fourni par l'organisation).
- La nourriture du repas du mercredi soir sera fournie par l'organisation.
- La nourriture du petit-déjeuner du jeudi matin sera fournie par l'organisateur.
- Le pique-nique du jeudi midi sera fourni par l'organisateur (repas froid).
- **Chaque équipe apportera ses couverts et assurera sa vaisselle.**

Accompagnateur :

L'accompagnateur suivra ses élèves tout au long des 2 jours d'épreuves.

Epreuves :

- Mercredi :
 - Course d'orientation**
 - VTT orientation**
 - Kayak **
 - Biathlon
 - Tir à l'Arc**
 - Golf **
- Epreuve nocturne
 - Relais course orientation**
- Jeudi :
 - CO Pédestre IOF**
 - VTT'O IGN et roadbook***
 - CO Pédestre photo aérienne **

- Tir à la carabine laser *
- Tir à l'Arc*
- Roller ou trottinette*
- Trial VTT*
- VTT'O photo aérienne O**
- VTT'O IGN ***

* : épreuve par 1

** : épreuve par 2

*** : liaison hors chrono avec l'accompagnateur

Composition des équipes :

- Pour prétendre à une qualification au Championnat de France de Raid, une équipe collège devra être composée de 2 filles et 2 garçons et une équipe Lycée devra respecter la mixité. Chaque équipe sera encadrée par un enseignant ou un accompagnateur d'AS.
- Pour favoriser la participation des établissements, toute équipe de 4+1 accompagnateur et de composition différente de l'alinéa ci-dessus pourra participer en intégrant le classement mais sans pouvoir prétendre à la qualification au CF.
- De même, un accompagnateur pourra encadrer 2 équipes à condition de rester avec les 2 lors des liaisons VTT et d'assumer les réparations et allures des 2 équipes qui ne pourront pas se séparer.

Classement :

- Le raid comporte des épreuves de « course aux points avec barrière horaire » et des « épreuves chrono »
- Le classement final est établi par l'addition des différentes places acquises aux épreuves. L'équipe qui totalise le moins de points est déclarée gagnante et ainsi de suite.
- Un classement collège et un classement lycée seront proclamés.

Sécurité :

- Pour le bon déroulement de la manifestation, chaque épreuve sera encadrée par les enseignants EPS, spécialistes des Activités de Pleine Nature.
- Un réseau téléphonique et de talkies-walkies sera effectif sur l'ensemble du parcours.
- La sécurité civile sera présente aux côtés des organisateurs.
- Les pompiers et le centre hospitalier de SAINT DIE sont informés de la manifestation.
- **Chaque équipe sera porteuse d'une trousse de premier secours.**
- Certains matériels sont rendus obligatoire (casques, gilet de sauvetage, portable...)
- **Un certificat du savoir-nager** devra être présenté pour chaque participant.
- Les sections de route utilisées ne sont pas chronométrées et sont régies par les règles du code de la route.

Comportement Eco-responsable :

- Aucune traces de notre passage :
 - Tous les sites et sentiers utilisés seront rendus propres après la manifestation. Aucun balisage ne sera laissé sur place et chaque équipe veillera à ne rien abandonner au sol (emballage, chambre à air...). La disposition de sacs à déchets sera effective sur les sites de rassemblements.
- Bye-bye les déchets :
 - Aucune dinette jetable ne sera utilisée. Chaque équipe est invitée à s'équiper d'une dinette et à faire sa vaisselle. L'eau sera distribuée par jerricans, chaque équipe disposant de gourdes pour la récolter. La nourriture pour la confection des repas sera récoltée avec le moins d'emballages possible ou sinon recyclables ou réutilisables.

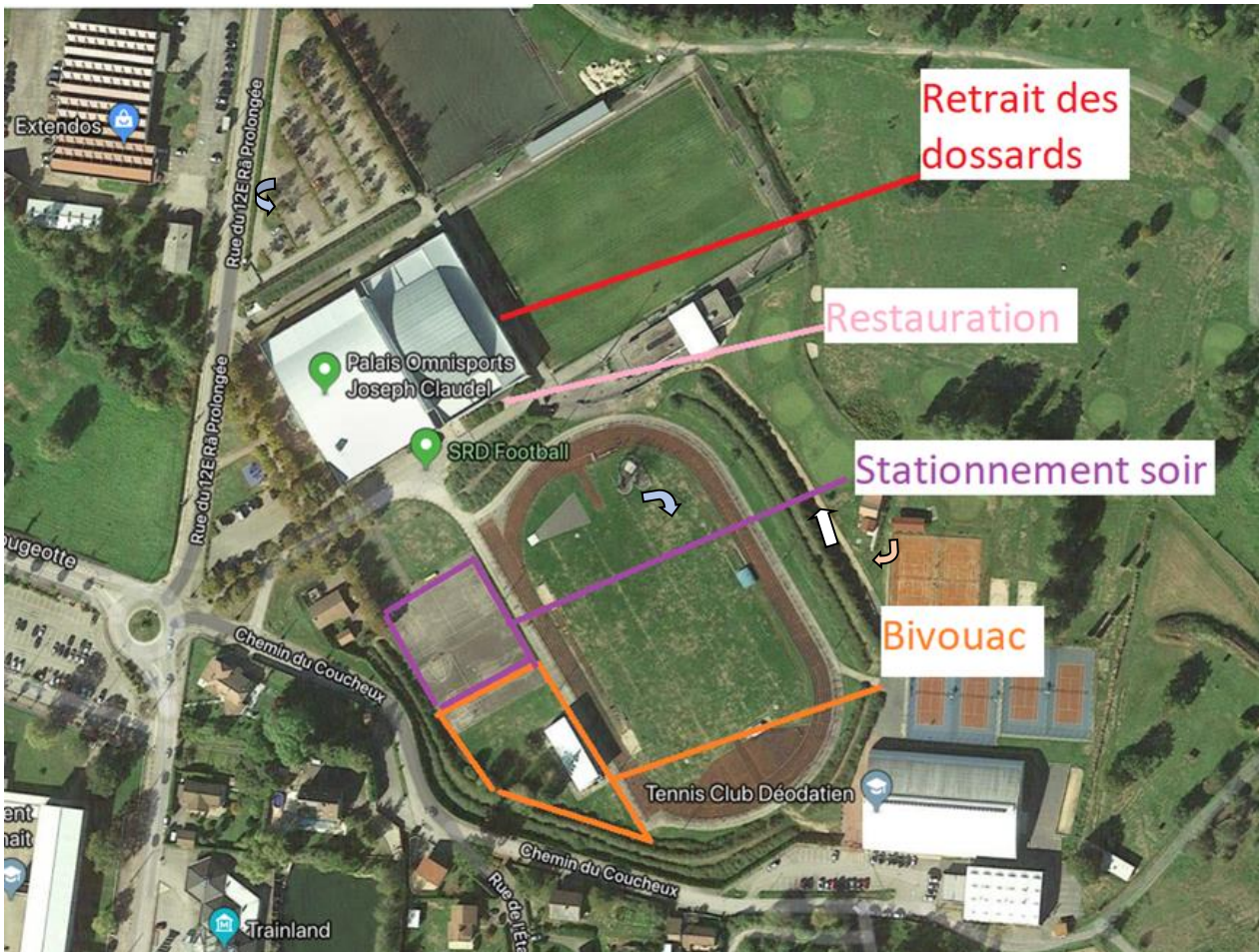
Participation financière :

- Il sera demandé **un règlement de 50 euros par équipe** à régler par chèque lors du retrait du dossier de course. Le règlement sera établi à l'ordre du SR UNSS NANCY METZ.
- **Un chèque de caution de 50 euros** sera également demandé pour assurer la perte d'un doigt Sportident ou la dégradation de matériel mise à disposition par l'organisateur.

Pour toutes questions, contacter :

- Serge VIDAL
- 06 18 44 45 28
- Serge.vidal@ac-nancy-metz.fr

Accès au site :



EQUIPEMENT NECESSAIRE POUR LES EPREUVES

- Chaque équipe devra posséder :
 - 2 sacs à dos contenant chacun :
 1. Une trousse de secours,
 2. Un téléphone avec le numéro de l'organisateur enregistré.
 3. Une montre chrono,
 4. Une boussole,
 5. Un sifflet,
 6. Du ravitaillement solide,
 7. Une trousse de réparation (chambre à air, démonte pneu, pompe, dérive-chaine, multi-outils)
 - 2 portes cartes.
 - 2 paires de roller ou le cas échéant trottinette moyennant pénalité**
 - 1 ou 2 tentes.
 - Vaisselle pour repas.

- Chaque concurrent devra posséder :
 - Une tenue sportive pour le mercredi,
 - Une tenue sportive pour le jeudi,
 - Une tenue chaude pour le soir,
 - Deux paires de baskets conseillées,
 - Un k-way,
 - Un VTT,
 - Une gourde,
 - Un casque,
 - Compteur VTT
 - Effets personnels,
 - UN DUVET PAR CONCURRENT,**
 - UNE LAMPE FRONTALE PAR CONCURRENT (OU AU MOINS UNE POUR DEUX).**

- Matériel fourni par l'organisateur :
 - Road book,
 - Matériel technique C.O,
 - Archerie,
 - Embarcations, matériel technique nautique,
 - Matériel escalade.

PROCLAMATION DES RESULTATS - QUALIFICATIONS - FORFAITS ET REPECHAGES

Protocole

Dotation médailles et coupes : Une médaille d'or, d'argent ou de bronze sera remise à chaque équipier des trois premières équipes classées en collège et en lycée.

Résultats :

A l'issue de la compétition, l'organisateur informe le service régional par Mail, téléphone ou Fax le soir même ou le lendemain matin.

Attention : Les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification **par le Service Régional** de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de 15 jours. L'organisateur veillera donc à renvoyer rapidement et impérativement ces documents au Service Régional.

Qualifications :

La première équipe Collège sera qualifiée pour le championnat de France de RAID COLLEGE qui se déroulera **du 21 au 24 mai 2019 à LE THOR VAUCLUSE (académie de Aix/Marseille).**

La première équipe Lycée sera qualifiée pour le championnat de France de RAID LYCEE qui se déroulera **du 27 au 29 Mai 2019 dans les Hautes Alpes (académie de Aix/Marseille).**

Développement Durable – Opération « Stade Propre » :

Chaque enseignant **veillera à ce que ses élèves rendent les installations sportives dans leur état de propreté initial.** Il veillera également à couper tout système gaspillant de l'énergie inutilement (lumières, ...).